



Déclaration liminaire Formation Spécialisée du 18 juin 2026

Monsieur le Président

Les thématiques liées à la santé et à la sécurité au travail nécessitent une veille permanente et rigoureuse. Le DUERP mis en corrélation avec le Programme Annuel de Prévention, nous permettent chaque année de faire un point sur l'état de nos services et sur les moyens mis en œuvre pour solutionner les problématiques douloureuses que rencontrent les agents. Force est de constater que les moyens attribués à notre direction par la Centrale ne sont pas suffisants. La cause première étant le manque de personnel.

Dans un contexte global dégradé et avec des cas allant jusqu'au suicide la situation est préoccupante (notre direction est épargnée et souhaitons que ça le reste). Certains agents ne trouvent plus de sens à leurs missions, certains envisagent de partir de l'Administration. Le constat est douloureux.

Nous serons donc vigilants aux informations remontées dans le DUERP afin que nous puissions d'un commun accord, Direction et Représentants Syndicaux, trouver des solutions adaptées avec des moyens parfois restreints.

Merci de bien vouloir faire remonter ces inquiétudes.